



HAL
open science

Cimiez

Danièle Mouchot

► **To cite this version:**

Danièle Mouchot. Cimiez : Alpes-Maritimes. La Maison urbaine d'époque romaine : Atlas des maisons de Gaule narbonnaise, 6.II, Service d'Archéologie du Conseil Général de Vaucluse, p. 175-183, 1996, Documents d'Archéologie Vauclusienne. hal-04570646

HAL Id: hal-04570646

<https://hal.science/hal-04570646>

Submitted on 7 May 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

CIMIEZ

Alpes-Maritimes

CADRE NATUREL ET HISTORIQUE

Dernier contrefort alpin dominant le rivage, au pied du Mont Chauve (750 m), Cimiez est un plateau allongé de 3 km environ, sur 750 m de large.

Il est limité, à l'est par le ravin du Paillon, dont l'estuaire primitif en deux bras a déterminé, en bord de mer, une "butte témoin" la Colline du Château et, à l'ouest, par une dépression (vallon du Ray). Au nord, le plateau proprement dit a une altitude d'une centaine de mètres, au sud et à l'ouest, la transition avec les plaines se fait par une série de "terrasses" en pente régulière. La partie nord-est du plateau se relève en une "butte" qui domine la vallée du Paillon par un escarpement prononcé (alt. 121 m).

Cette butte, affleurement du Jurassique, porte des restes d'enceinte en grands blocs montés à sec, elle est considérée comme l'établissement, aux âges des métaux, des populations connues, à l'époque historique, sous le nom de *Vediantii*. Une installation du Néolithique a été reconnue et fouillée, 900 mètres plus au sud, sur une terrasse de moindre altitude (70 m). Les deux établissements ont une implantation dominant la vallée du Paillon et le rivage.

La ville romaine s'est édifiée sur la partie nord du plateau de Cimiez. Les constructions les plus anciennes, actuellement reconnues, au pied de l'*oppidum*, remontent à la période des campagnes augustéennes dans les Alpes ; il s'agit de constructions importantes destinées à compenser la pente naturelle du terrain, elles devaient supporter des édifices qui restent inconnus. On est tenté de penser à une installation militaire pendant la campagne d'Auguste.

L'aménagement urbain proprement dit ne remonte qu'à la fin du 1^{er} siècle de notre ère, correspondant à l'attribution du *jus latii* aux peuples des *Alpes Maritimae* et à l'existence du municipe

(premier état de l'amphithéâtre, grand mur à contreforts, aqueduc) dans l'état actuel de nos connaissances.

A partir de la seconde moitié du II^e siècle, les équipements urbanistiques se développent (voies dallées, canalisations...), les quartiers d'habitation s'étendant vers le sud-est. A l'époque sévérienne, une "rénovation urbaine" notable est marquée par l'agrandissement de l'amphithéâtre et la construction de trois ensembles thermaux ; plusieurs inscriptions attestent, en outre, des réfections d'édifices publics (aqueduc) ou semi-publics (lieux de réunion de collèges) qui se poursuivent, dans le cours du III^e siècle, l'*ordo Cemenel(ensium)* élève encore une statue à Salonine. D'après les objets et les monnaies découverts, la ville semble mener une vie normale pendant tout le III^e siècle, même si les troubles de la fin du règne de Gallien provoquent des cachettes de "trésors".

Cemenelum, qui n'a pas joui du statut de colonie, ne semble pas avoir eu de remparts au I^{er} siècle, ni s'en être dotée au Bas Empire. La réforme de Dioclétien la prive de son rôle de chef-lieu, ce qui entraîne le dépérissement de la ville.

Des destructions violentes accompagnées d'incendies, ou causées par des incendies, ont été constatées en deux points du quartier des thermes (thermes de l'est et bâtiments situés au sud) et des quartiers nord (NVA). Les monnaies situent cette destruction entre 330 et 350.

L'espace urbain se rétrécit à cette période et des habitats, des installations artisanales prennent place sur les ruines. Contemporaine, ou du Ve siècle, la destruction des thermes du nord atteint plus les décors que les structures des édifices, à l'intérieur desquels des habitats sont bâtis avec des remplois.

Dans les thermes de l'ouest, une certaine élévation des murs permet l'implantation, sur un remblaiement des hypocaustes, de la Cathédrale et du

Baptistère. L'évêché de Cimiez n'est attesté que par la présence de Valerianus aux conciles de Riez et de Vaison (439-442). Fernand Benoit¹ le pensait créé par Hilaire, métropolitain d'Arles. La réunion du siège épiscopal à celui de *Nikaia / Nicaea* (fin du Ve siècle) correspond à la disparition des traces d'occupation du site urbain.

HISTORIOGRAPHIE DE LA RECHERCHE

Orientée par les témoignages monumentaux "émérgés" (Amphithéâtre et "Temple d'Apollon") elle a porté, au XIXe siècle d'abord, puis après l'acquisition du domaine Garin par la Ville de Nice, en majorité sur les monuments publics.

Entre 1870 et 1910, toutefois, F. Brun, A. Ghebard et A. Barety² ont observé et transmis des renseignements fort utiles à propos de différentes découvertes, sur les voies, les nécropoles, les monuments et quartiers d'habitation de Cimiez ou des environs.

L'étude de P.-M. Duval (1943-1946) reprenant la totalité de ces sources en y ajoutant le résultat de ses sondages³ a donné une approche de la topographie et de l'organisation de la ville et a lancé les directions des recherches ultérieures.

Les fouilles dirigées par F. Benoit (1954-1969) ont abouti au dégagement quasi complet des trois ensembles thermaux du IIIe siècle et de l'ensemble paléochrétien, inséré au Ve dans un des thermes. Le dégagement d'une partie d'un quartier jouxtant les bains, au sud, des sondages dans les niveaux antérieurs au IIIe siècle, enfin les découvertes "fortuites"⁴ des années 60, lui ont permis d'explicitier les phases de la vie urbaine de *Cemenelum*⁵.

Complétées et un peu élargies, dans le temps, par des découvertes plus récentes, ces études n'autorisent pas un exposé précis sur l'habitat cemenelensais. Elles livrent un certain nombre d'indications sur la localisation des quartiers, sur les équipements et les décors des maisons plus que sur leur type.

Nous n'avons pas de plan complet de maison, en plusieurs points, l'habitat est attesté par des canalisations ou par quelques murs associés à un abondant mobilier domestique. Les découvertes du XIXe siècle sont difficiles à positionner sur les cadastres modernes, ainsi qu'à évaluer en surface. Il en va de même pour certaines "observations" faites sur des chantiers sans possibilité d'intervention.

L'appellation de quartier, adoptée par commodité, se définit pour le moment par rapport à une position géographique : au nord ou au sud des thermes, ou bien en relation avec une rue.

ESPACE URBAIN, VOIRIE, QUARTIERS

En l'absence de remparts, l'espace urbain est, cependant, assez bien délimité, notamment par des champs funéraires et des voies.

A l'ouest de la ville, l'actuelle avenue des Arènes reprend vraisemblablement le tracé d'une antique voie d'accès au rivage vers le sud. Suivant une ligne de rupture de pente, elle constitue la limite occidentale de l'espace urbain. Le "vide archéologique" constaté à l'ouest de l'avenue, en vis à vis des thermes, confirme cette hypothèse. Plus au sud, (800 m et 1100 m de l'amphithéâtre) des groupes de tombes jalonnent la voie de part et d'autre.

Cet axe de liaison avait une prolongation vers le nord, attestée aussi, jusqu'à Rimiez et l'Aire Saint-Michel, par des petites nécropoles signalant l'existence de *villae* suburbaines. A 185 m au nord des arènes se situe le carrefour avec le chemin de la Galère, considéré comme le vestige du parcours de la *Via Julia* vers l'ouest.

On peut estimer que la limite nord de la ville antique se plaçait, aux Ier et IIe siècles, entre 70 et 80 m au nord de l'amphithéâtre. La nécropole du Ier s (voie romaine, 300 m au nord-est des Arènes) jouxtait deux espaces de constructions privées ; l'extension des sépultures vers l'amphithéâtre, à partir du IIIe siècle, s'est faite aux dépens d'une partie de ce quartier nord.

La limite orientale de l'espace urbanisé semble bien marquée, au pied de l'escarpement de la butte, par une nécropole (dite de Saint-Pons) que signale F. Brun, au niveau de l'actuelle rue ou corniche du Frère Marc.

Au sud, c'est un enclos funéraire, avenue Torre di Cimella (360 m au sud des Arènes) qui paraît bien constituer la limite, au IIe siècle.

Trois voies, en partie dégagées, des collecteurs, donnent une idée de l'organisation des quartiers et de leur équipement. Dans le site protégé ont été mises au jour deux rues est-ouest (dites *decumanus I* et *decumanus II*) pourvues d'un égout central, elles ne sont pas parallèles. Les deux rues sont distantes de plus de 80 m. La première sépare deux ensembles thermaux, elle est alignée sur le grand mur à contreforts du Ier siècle, réutilisé en clôture des Bains du nord (fin IIe-IIIe siècle). La seconde rue a été dégagée sur 45 m de long, elle existe probablement sur une distance égale vers l'est, sa largeur, de 4 m dans la partie est, accuse un rétrécissement de 1 m à l'extrémité ouest, due à un important trottoir. Le dallage et le collecteur central peuvent être datés du IIe siècle ; les constructions de la rive nord et les ouvertures de canalisations dans la paroi sud de l'égout désignent le *decumanus II* comme desserte d'un quartier d'habitations.

Le *cardo I*, rue dallée, de direction générale nord-sud, non rectiligne à été découvert, en sauvetage, à une centaine de mètres au sud-est du *decumanus II*, le dallage a été dégagé sur une longueur de 30 m ; mais sur la moitié seulement de la largeur qu'on estime à 4 m. La rive ouest était pourvue d'une bordure et de bases calcaires indiquant l'existence d'un trottoir couvert ; elle était flanquée

d'un collecteur, retrouvé et dégagé sur 60 m vers le sud. A proximité du point de croisement possible avec le *decumanus II*, quelques dalles, vues dans une tranchée, semblent bien attester ce croisement. Il paraît donc vraisemblable de restituer cet axe nord-sud sur 200 m environ. Son tracé s'adaptait à la forte pente naturelle, il mettait en relation le quartier des thermes et les quartiers sud, au pied de la butte de l'*oppidum*.

On peut ajouter deux voies à ces rues existantes, la première dans le quartier sud : un *decumanus* perpendiculaire au *cardo I*, indiqué par l'orientation de l'égout vu sous un dallage partiellement dégagé en sauvetage, sous l'école d'Essling, non identifié à l'époque (1962). La seconde, une voie nord-sud, est suggérée par un fond de canalisation perpendiculaire à l'égout du *decumanus II*, dans le quartier des thermes.

LA MAISON

La seule maison dont on puisse dresser un plan, actuellement, se situerait donc au croisement du *decumanus II* et d'un *cardo*, dans un espace qui jouxte les thermes de l'est, elle est alignée sur la voie et non sur les thermes. De nombreux remaniements, le très faible enfouissement de la partie nord-ouest, la nature de la construction, permettent mal d'interpréter le plan et notamment les circulations. Les murs présentent, sur la fondation, une ou deux arases de petit appareil, l'élévation était en terre, comme l'a révélé la couche d'argile recouvrant la totalité de l'espace, au-dessus d'une couche de fragments d'enduits peints (abondants surtout dans les pièces 5, 6, 7).

L'édifice a un plan très simple : six pièces carrées disposées en L autour d'une cour dont on ne connaît pas la clôture ouest, un couloir aboutissant à la rue flanque les pièces à l'est et les sépare d'une grande aire en terre jouxtant un édifice public en grande partie enfoui sous le terrain voisin. Il semble que les pièces 5, 6, 7 et le couloir puissent être rattachés à un premier état de la maison, les pièces méridionales dont la façade, bien alignée sur la rue, bénéficiait d'un trottoir couvert (2 bases maçonnées) seraient plus contemporaines du dallage ; le drainage de l'espace 3, dont le débouché a été prévu dans l'égout, également. Le dernier état d'utilisation de ces pièces révèle une installation de type artisanal avec la construction de deux bassins en béton de tuileau grossier et la présence en 2 et 3 de restes d'outillage et de scories métalliques.

D'une période tardive aussi (fin IIIe-IVe siècle?) date l'adjonction de deux boutiques, pourvues d'un seuil sur le *decumanus* directement accolé à la bordure du dallage ; leur construction empiète sur la grande aire en terre, un escalier, plus ou moins lié au couloir 8, peut indiquer l'existence d'un galeatas au-dessus des deux *tabernae*. La rive sud de la rue était bordée d'édifices signalés par un grand

1- F. BENOIT, Le Baptistère de Cimiez, Atti del VI^o Congresso di Archeologia cristiana Ravenna, 1962, p 147-158.

2- F. BRUN, Description des découvertes faites jusqu'à ce jour à l'emplacement de l'ancienne cité romaine de Cemenelum, Annales de la Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes, 1881, p167-183.

3- A. BARETY, Promenades d'un curieux aux environs de Nice, ibid. 1889, p207-260.

4- A. BARETY, La collection et le pensionnat Guilloteau. La propriété des Roches Choiesies, Nice Historique XI, Nice, 1908, p. 162-184.

5- P.-M. DUVAL, Rapport préliminaire sur les fouilles de Cemenelum (Cimiez), 1943 IV^e Supplément à GALLIA, 1946.

seuil charretier et des débouchés de canalisations dans l'égout on peut les supposer en partie conservés sous le talus de clôture de la propriété et l'avenue Montecroce.

Au-delà de cette avenue s'étend l'espace désigné sous l'appellation de quartiers sud dont l'occupation est surtout connue autour du *cardo*, en sept points à l'est et à l'ouest de cet axe, des constructions dont les dimensions et l'appareil suggèrent un caractère privé ont été vues en sauvetage ou dans les bermes de terrassements mécaniques. La propriété Villa Jacob, au sud de l'école d'Essling, signalée par F. Brun, a livré un ensemble de bains privés des IIe-IIIe siècles, des substructions bien antérieures (fin du Ier siècle av. n.è.)⁶, mais la demeure possédant les bains n'a pu être étudiée. Des pièces aux murs bien appareillés, recouverts d'enduits peints (un élément a pu être déposé) de bonne qualité ont été éventrés par un bulldozer, à une vingtaine de mètres à l'est des petits thermes, après la construction de l'immeuble, on ne peut dire s'il s'agissait de la *domus* ou si ces murs sont à rattacher à un ensemble, situé quelques mètres plus au sud, vu en 1949 (Roches Choisies).

Il semble bien que cette partie sud-est du plateau de Cimiez avait une occupation assez dense d'édifices privés, pourvus d'un certain confort : d'autres hypocaustes que ceux de la Villa Jacob ont été vus, une grande canalisation en plomb a été retrouvée à quelques mètres du *cardo* qu'elle devait longer, un branchement d'arrivée et des tuyaux de plomb de petit diamètre existaient à la Villa Jacob.

La butte de l'*oppidum*, qui surplombe ce quartier, ainsi que sa pente est a été également, sous l'empire, occupée par des constructions publiques et privées, des murs encore visibles, d'autres vus après destruction, l'attestent.

Ce que nous appelons Quartiers nord est un espace se situant à l'est de l'Amphithéâtre et au nord des thermes. En majeure partie occupée par le parc municipal dit des Arènes, cette zone de 180 m du nord au sud et de 250 m d'ouest en est n'a été

que faiblement explorée. Cinq points recelant des vestiges d'habitation ont été signalés au XIXe siècle, repérés par les sondages de P.-M. Duval, vus en sauvetages ou dégagés en sondages (1988) devant la Villa des Arènes.

Au nord de l'avenue du Monastère, des éléments d'une construction aux murs en petit appareil avec un sol en béton de tuileau, pourvues d'un tuyau de plomb peuvent indiquer l'existence d'une maison d'une bonne qualité ; la couche d'incendie recouvrant la partie de sol dégagé, les tombes présentes à proximité, à un niveau supérieur suggèrent un abandon de l'usage d'habitat et l'extension, à basse époque, de la nécropole nord. Une vingtaine de mètres à l'est, au croisement de cette avenue et de celle de la voie romaine, au voisinage des tombes du Ier siècle, ont été dégagés tout aussi partiellement et hâtivement, des murets contenant d'abondants éléments qui suggèrent un artisanat. On pourrait rattacher à cette installation les trouvailles d'objets en bronze d'un dépôt signalé à F. Benoit, en 1959, lors de l'élargissement de l'avenue (statuettes et fonds de vases au Musée).

Dans le Parc, les constructions à enduits peints contenant de la vaisselle en bronze, les murs dégagés par les sondages de 1943 et ceux qui apparaissent à l'occasion de plantations ou travaux de drainage, signalent l'existence d'édifices à murs et sols maçonnés que des fouilles futures pourront permettre d'étudier. Les sondages devant la villa des Arènes, ont fait apparaître une série de constructions superposées qui, selon les époques, semblent avoir eu diverses destinations. Une "maison" pourvue, à l'état initial d'enduits colorés, de bassins, a été réutilisée en espace artisanal ; les limites des sondages et les fondations de la villa implantées sur une grande partie des constructions n'ont pas permis de retrouver un plan très cohérent pour la "maison" ; les murs et parties non fouillées subsistent ensevelis sous du sable.

Les quartiers d'habitation de la ville antique à Cimiez n'ont pas bénéficié des mêmes protections et études que les monuments publics et la connais-

sance plus que lacunaire qui en existe ne permet pas d'autre conclusion que les indications de quelques caractéristiques communes à titre d'hypothèses, à confirmer ou infirmer dans les recherches à venir, possibles, on l'espère, dans les espaces protégés.

Dans l'ensemble de l'espace urbanisé, les constructions publiques ou privées ont dû s'adapter à des dénivellations marquées. Des hauteurs de fondations très différentes dans un même édifice, en fonction de la pente, ont été observées partout. A la Villa Jacob, d'importantes substructures ont été édifiées pour la création de "terrasses" au tout début de l'implantation de constructions de type romain.

Pour autant qu'on puisse s'en faire une idée, le tissu urbain semble assez lâche, de larges espaces ouverts, cours ou jardins sont inclus dans les ensembles destinés à l'habitat. Un certain nombre de maisons comportent des annexes (bains et bassins) non-inclus, semble-t-il dans le corps principal.

Les équipements urbains de voirie, d'adduction et d'évacuation des eaux paraissent partout présents, développés à partir de la fin du II^e siècle et sous les Sévères, comme les monuments publics. Cela permet aux quartiers sud des installations de confort avec des bains privé, notamment, à caractère sûrement ostentatoire dans une ville si bien pourvue en bains publics.

A l'inverse de la "maison du *decumanus II*", la seule dont on puisse présenter un plan, la plupart des autres édifices privés repérés semblent avoir eu des murs en petit appareil. La différenciation des quartiers sur le plan de leurs activités ne peut pas être déduite des quelques observations de présence d'artisanat dans la partie nord de la ville. Plusieurs exemples (édifices publics ou privés) indiquent par contre que les traces d'artisanat sont souvent à rattacher à une époque tardive où une hiérarchisation des espaces urbains n'était pas de mise.

Danièle Mouchot

6- F. BENOIT, Chroniques Archéologiques , Gallia, (années paires de 1950 à 1964).

7- D. MOUCHOT, Données nouvelles sur la topographie de Cemenelum : les quartiers sud , Revue d'Études Ligures, 35^e année, 1969, p.189-209.

8- D. MOUCHOT, Cemenelum - Cimiez , Livret-guide excursion B3, IX^e Congrès U. I. S. P P, Nice, 1976 , p. 63- 84 .

9- F. BENOIT, Cimiez la ville antique (monuments et histoire), De Boccard, Paris, 1977 .

NICE-CIMIEZ

Alpes-Maritimes

fiche n° 1

Cemenelum, Maison du *Decumanus* II

CONDITIONS DE FOUILLES

Date et nature : 1967-1968.

Responsables : F. Benoît, D. Mouchot.

État de conservation : fondations recouvertes de couches d'enduits et d'argile.

Fiabilité des sources : -

SITUATION

Dans la ville : quartier des monuments publics.

Par rapport aux points remarquables : sud-est de l'amphithéâtre, sud des thermes.

Insertion dans la trame urbaine : -

N.G.F. : 105,00.

ENVIRONNEMENT IMMÉDIAT

Confronts : au nord : mur de clôture méridionale des thermes de l'est ; grand édifice public non déterminé à l'est.

Rapports avec les circulations voisines : façade sud bordant une rue est-ouest dite *decumanus*.

Façades et entrées : deux entrées de boutiques, seuils de portes.

CHRONOLOGIE

États antérieurs : -

Date de construction : 1er état fin Ier - IIe siècle.

Signes de réfections : adjonction de boutiques.

Durée : destruction, abandon fin IVe siècle ; rue en usage jusqu'au Ve siècle.

ARCHITECTURE ET TECHNIQUES DE CONSTRUCTION

Terrassements préliminaires : -

Murs : fondations: murettes en pierres et chaux (2 à 3 assises) ; parties supérieures : terre, attestée par une couche d'argile recouvrant une couche d'enduits peints.

Toitures : -

Décors : enduits peints, couleurs variées.

Équipements divers : -

sols	nombre	% surface
terre battue	8	100
béton	-	-
béton incrusté	-	-
mosaïque blanche et noire	-	-
mosaïque polychrome	-	-
<i>opus sectile</i>	-	-
autre	-	-

ORGANISATION

Plan : en L autour d'une cour.

Planimétrie interne : -

Surface de la parcelle : 1053 m².

Surface utile couverte : 187 m² (hors boutiques).

Étage (nature de l'information et surface utile) : possibilité d'escalier jouxtant les boutiques.

Sous-sol (surface utile) : -

Nombre d'espaces au sol : 8.

Nombre d'espaces couverts au sol : 7.

Portiques (nombre de galeries) : -

Espaces dévolus à d'autres activités que l'habitat : -

surfaces utiles au sol	en m ²	% par rapport à la surface totale utile
du ou des portiques	-	-
des autres circulations	34	9,45
des autres espaces couverts	153	42,5
du ou des jardins	-	-
de la ou des cours	172,50	47,9
surface totale	-	-
dont sols en dur	0	-
dont sols en terre	359,50	100

ÉQUIPEMENTS

Alimentation en eau : -

Évacuation des eaux : égout déversant dans le collecteur de la rue.

Thermes : -

Latrines : -

Aménagements divers : 2 bassins dans la cour intérieure (remaniement ?).

ÉLÉMENTS D'AGRÈMENT

Jardin : -

Bassin : -

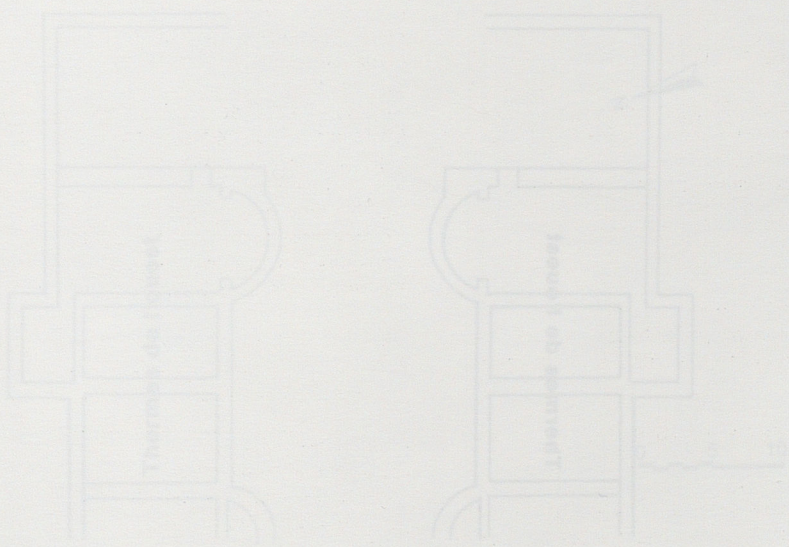
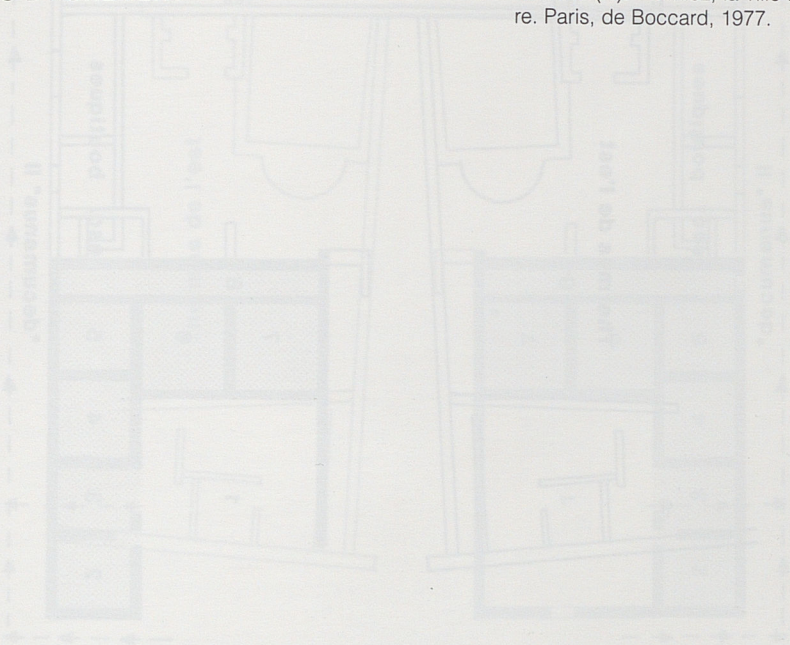
Autres : -

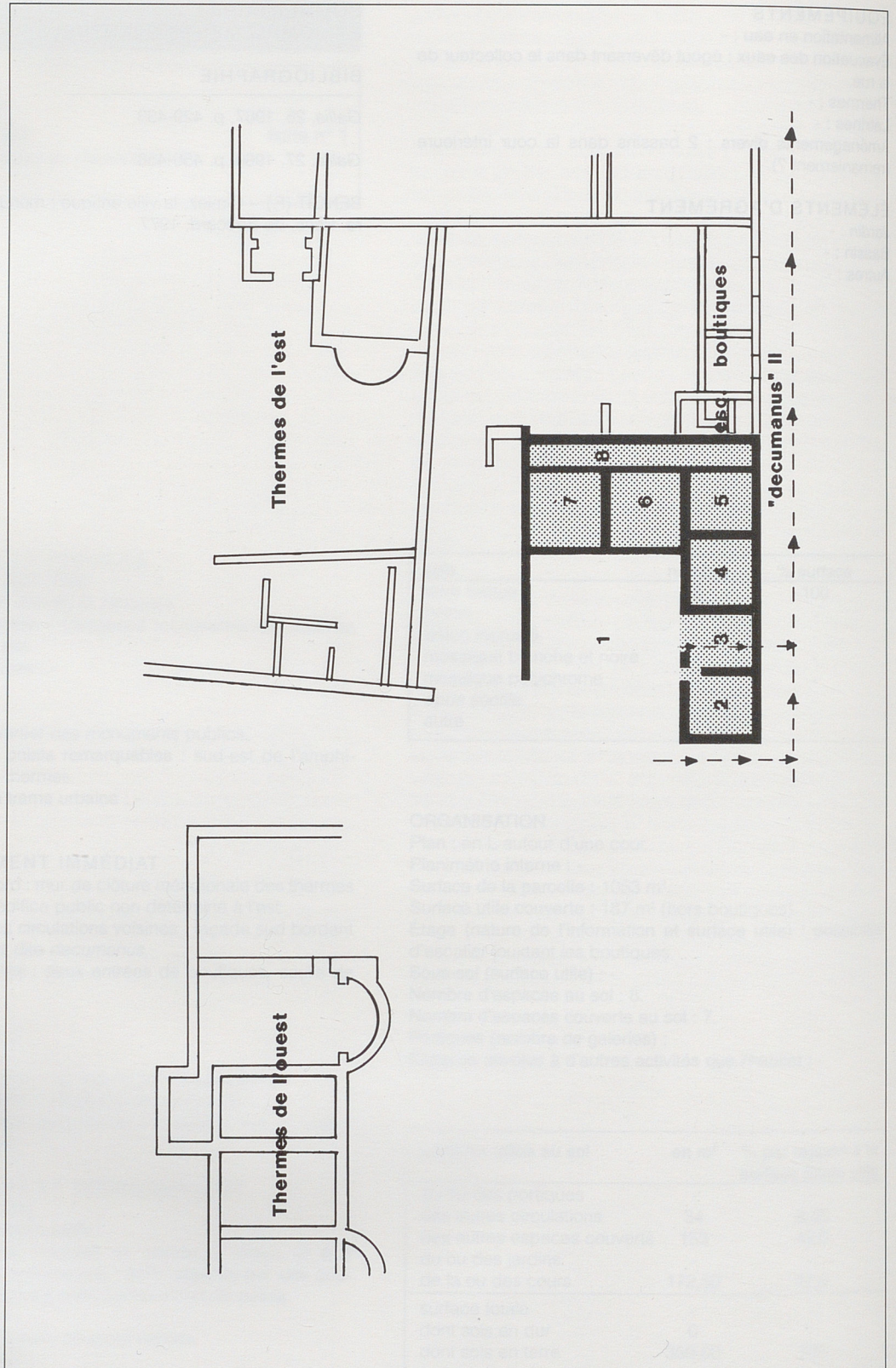
COMMENTAIRE
ET COMPLÉMENTS ÉVENTUELS

BIBLIOGRAPHIE

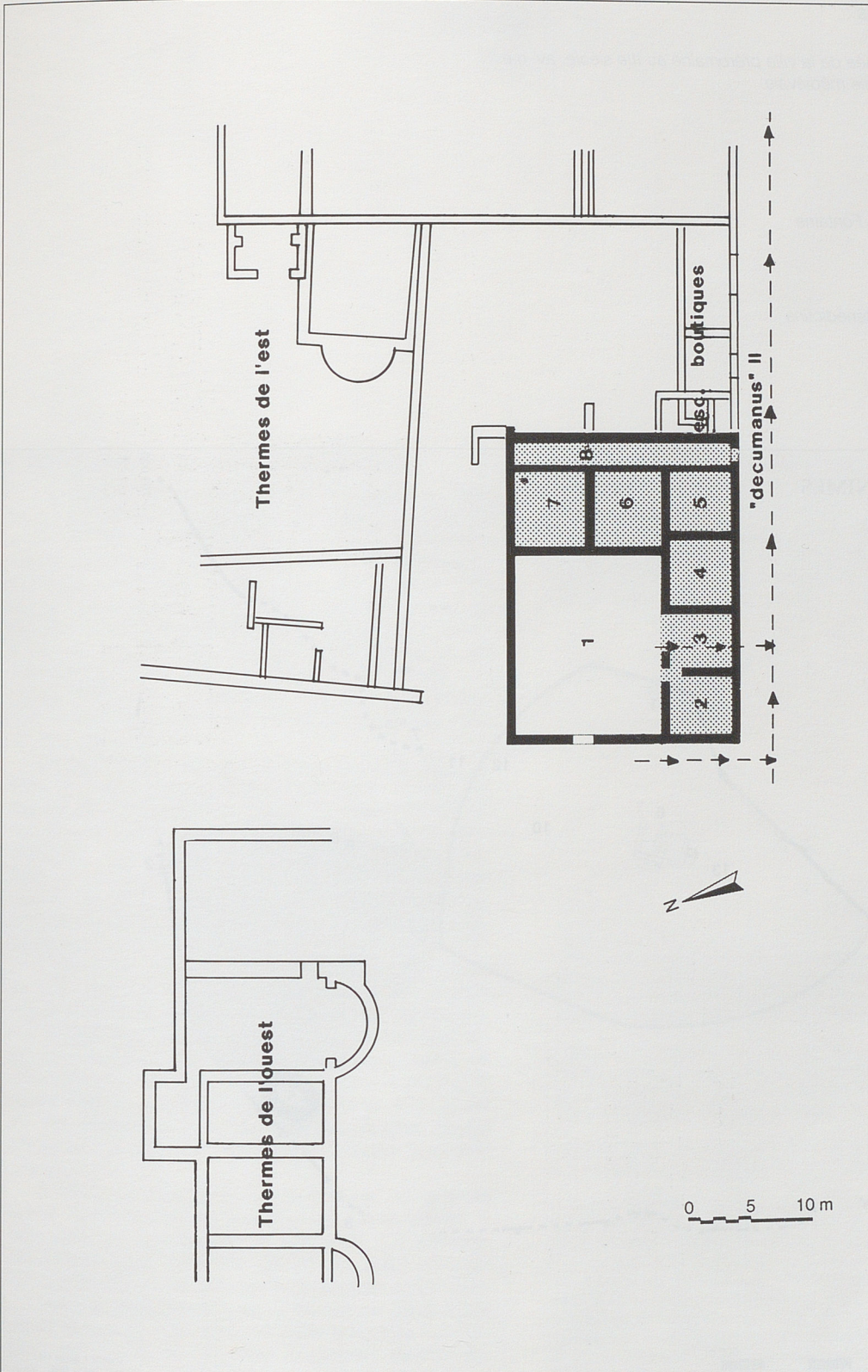
Gallia, 25, 1967, p. 429-433.*Gallia*, 27, 1969, p. 450-458

BENOÎT (F.). - Cimiez, la ville antique : monuments et histoire. Paris, de Boccard, 1977.





plan des vestiges existants



plan restitué